

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 64 (1913)
Heft: 1

Artikel: La constitution d'une forêt jardinée
Autor: Balsiger, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784563>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

64^{me} ANNÉE

JANVIER 1913

N^o 1

La constitution d'une forêt jardinée.

Traduction d'un article de M. R. Balsiger, Forstmeister à Berne, dans la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“ 1912, pages 294 et ss.

INTRODUCTION.

Un observateur sage reconnaît la forêt jardinée déjà à distance à son profil particulier. Tandis que la silhouette d'un peuplement d'âge égal se détache sur l'horizon comme une ligne à peine ondulée, celle de la forêt jardinée est accidentée, irrégulière, découpée en dents de scie. A l'encontre de ce qu'on observe dans la forêt régulière, les arbres des classes d'âge supérieures, garnis de forts houppiers, apparaissent comme des individualités au caractère accentué. Dans l'intervalle entre ces sujets marquants, on voit poindre les cimes des arbres de l'étage moyen, sous lequel se range enfin le rajeunissement, dont les rangs pressés, débordant sur les lisières, font à la forêt un rempart vivant.

Ces particularités frappantes sont précisément les signes distinctifs, constitutifs de la forêt jardinée. Ces grands bois épars, caractérisés par leur fût allongé et leurs nobles dimensions forment l'étage dominant; ces arbres au développement encore inachevé qui se fauillent entre les plus gros, c'est l'étage moyen, soit le peuplement secondaire. Enfin comme couverture basse du sol, il y a le sousétage, dont les sujets ne se sont pas encore différenciés par l'accroissement en hauteur.

Les variations possibles du mélange de ces trois étages sont innombrables; néanmoins en règle générale et comme conséquence naturelle de leur développement, il se trouve que le sousétage est constitué le plus souvent en bouquets d'une certaine étendue et l'étage, moyen en groupes déjà plus restreints. Quant aux représentants de l'étage dominant ils sont répandus sur la surface par pieds isolés ou rassemblés par petits paquets de 3 ou 4. On sait en effet, par comparaison avec ce que l'on observe dans la futaie

créée par voie artificielle, qu'un repeuplement serré se réduit à l'âge moyen, grâce à l'élargissement de la taille des individus, à un groupement peu nombreux, pour se dissoudre à l'époque de l'exploitabilité, en un essaim de quelques arbres seulement.

Par le fait du hasard le mélange des grosseurs n'est pas toujours idéal et l'on observe parfois, sur une surface donnée, la prédominance de telle classe ou de telle autre. Dans le cas où deux étages seulement sont représentés la forêt se rapproche alors du type jardinatoire. Mais, convenons-en, malgré ces variations locales, qu'on ne saurait toujours éviter, le massif peut garder quand même dans son ensemble le caractère jardiné. Il serait puéril de le nier.

La coexistence des trois étages sur un même point implique pour le rajeunissement un séjour plus ou moins prolongé sous le couvert, pouvant comprendre la moitié de l'existence de l'arbre ou au delà. C'est là une des particularités de la forêt jardinée, qui a suscité de tout temps des controverses très vives. G. L. Hartig a relevé, il y a cent ans déjà, cette prétendue cause d'infériorité et après lui, combien d'autres ont répété à satiété, qu'il fallait au rajeunissement le double du temps pour se développer et qu'à l'état dégagé il aurait atteint bien plus tôt des dimensions utiles ! Qu'un arbre, longtemps comprimé sous le couvert, ne pouvait jamais se refaire un fût parfait, que dans la forêt jardinée les bois défectueux et dépérissants tendaient sans cesse à prédominer, au détriment des bons éléments de la futaie !

Ces critiques se meuvent trop dans les généralités pour être vraiment fondées. Dans tous les cas elles comportent deux rectifications. La première concerne l'espace de temps nécessaire pour former un arbre. Evidemment l'on ne peut pas se baser dans ces conditions sur le nombre des cernes annuels pour déterminer l'âge économique des bois.

Ensuite il faut considérer que toutes les essences ne possèdent pas au même point les propriétés voulues pour être incorporées dans la forêt jardinée. D'après leur tempérament il faut en exclure les feuillus, puis le pin et le mélèze. On les rencontre bien parfois dans ces forêts, mais leur présence est due à une cause fortuite qui leur a procuré une situation dégagée et en pleine lumière. D'autres espèces, comme le hêtre et l'épicéa, sont capables de végéter longtemps sous le couvert, mais ils perdent alors, dans la plupart

des cas du moins, leurs facultés reconstitutives et restent rabougris même après avoir été dégagés. Seul le sapin réunit en lui les qualités de l'essence d'ombre par excellence. Tant qu'il est dominé, il demeure à l'état latent, mais sans perdre sa vitalité qui lui permet ensuite, sous l'influence de la lumière, de devenir encore un arbre parfait tant au point de vue de la forme que de l'accroissement. Pour pouvoir vraiment concevoir et comprendre la forêt jardinée, il faut avoir connu et observé le tempérament du sapin dans sa station naturelle. Ce n'est pas étonnant que les jugements les plus défavorables sur le jardinage proviennent généralement de contrées, où le sapin est inconnu ou ne se rencontre qu'en quantité négligeable parmi les autres essences.

Au demeurant ce n'est pas dans la forêt jardinée que règne l'ombre la plus compacte. Sous le couvert des peuplements uniformes l'absence de lumière est souvent bien plus absolue. Aucun rayon solaire ne peut percer l'épaisse couche formée par l'horizon des couronnes toutes disposées à la même hauteur, et l'on sait qu'il en résulte souvent une décomposition incomplète de l'humus et un défaut total de rajeunissement naturel.

Dans la forêt jardinée, au contraire, les alternances de lumière et d'ombre se produisent comme dans une antique cité, avec ses tours et ses pignons élevés, avec ses rues étroites et ses cours ombreuses. Promenant au cours du jour ses rayons sur ce dédale d'architecture, le soleil évoque successivement des jets de lumière éclatants jusqu'au plus profond des ruelles, dont par contraste les ombres paraissent plus opaques. Ainsi l'astre du jour fait en été le tour de chaque couronne isolée et son éclat est réfléchi par les sujets environnants, comme dans la cité se produit la réverbération des façades.

Cette insolation plus intense provoque une augmentation de l'appareil foliacé, qui devient plus riche et plus touffu non seulement chez l'étage dominant, mais même chez le sousbois. C'est là un effet immédiat et constant du traitement jardiné, qu'il est facile de constater à première vue déjà, mais qui, bien mieux, se trouve confirmé par de nombreuses expériences. Il a été établi d'une façon indéniable que la foliation d'arbres isolés ou de peuplements clairs est plus dense que celle d'arbres enserrés dans la forêt uniforme. Dans un cas concret M. le Dr Fankhauser a trouvé que de deux

épicéas de même longueur (25 m) et de la même station celui qui avait crû à l'état libre fournissait à la pesée une quantité d'aiguilles 10 fois supérieure à celle récoltée sur son congénère faisant partie d'un massif fermé. De plus le premier, tout en comptant 40 ans de moins, cubait $3\frac{1}{2}$ fois plus que le second. La station centrale d'essais forestiers a de même comparé dans le Hasliwald un peuplement jardiné à une forêt régulière d'épicéa de 60 ans, issue de plantation et le branchage de ces forêts se trouva être dans la proportion de 3 : 2. Si l'on rappelle maintenant à ce propos que la thèse de *Bohdanecky*, selon laquelle l'accroissement en volume est directement proportionnel à la quantité d'organes assimilateurs (feuilles et aiguilles), n'a jamais été infirmé par aucune observation contraire, l'on ose conclure à une productivité plus grande de la forêt jardinée. Et en effet tous les partisans de l'accroissement de lumière sont d'accord sur ce point et pratiquent les coupes claires dans le but de stimuler le développement de l'appareil foliacé.

Chez le sousbois la couronne du petit arbre est généralement aplatie. Elle devient conique à mesure qu'après avoir été dégagée la jeune perche tend à devenir un arbre; puis avec l'âge, à mesure que l'allongement ne se fait plus sentir, le sommet de l'arbre se couronne de nouveau. La cime du sapin en particulier, dont le houppier devient alors cylindrique, prend à un âge avancé une forme convexe ou même concave à mesure que les branches terminales s'allongent au delà de l'axe. Les hêtres ont la tendance de s'élargir beaucoup, seul l'épicéa reste toujours conique jusqu'à la fin. Nous reviendrons un peu plus loin sur la densité du couvert de chaque classe de grosseur.

Parallèlement avec l'ampleur des couronnes la forêt jardinée favorise l'extension du réseau des racines. L'extraction des souches étant ici exceptionnelle, l'on ne constate la nature de l'enracinement qu'à l'occasion de sondages, de tranchés de chemin, etc. D'une façon générale il est plus volumineux dans le massif jardiné que dans le peuplement d'âge égal. Même l'épicéa dont la souche est ordinairement traçante, tend à former un pivot et à s'enraciner bien plus profondément, surtout en compagnie du sapin. La station centrale d'essais forestiers a mis au jour dans la forêt jardinée des racines d'épicéa de 2 m de longueur dans le sens vertical. Cette tendance

se fait sentir dès le jeune âge ; le sousbois bien que son accroissement sur terre soit ralenti, développe pendant ce temps son système radiculaire, qui trouve ici de meilleures conditions d'existence que dans la forêt uniforme. Il est facile d'en faire la preuve en essayant d'arracher les petits arbres touffu du sousétage. La résistance qu'ils opposent permet de constater que leur souche est bien plus ramifiée que leur couronne. Cette pénétration est facilitée par la nature du sol, beaucoup plus divisé et aéré sous la forêt jardinée, grâce à l'abri de l'étage dominant contre la gelée et la sécheresse et grâce aussi aux racines qui plongent dans de plus grandes profondeurs. Ainsi la symbiose des arbres jeunes et vieux favorisent la régénération en toute manière.

L'on rencontre donc très rarement chez cette forme de peuplements la stérilité du sol qui caractérise parfois la forêt d'âge égal. En effet ici l'eau pénètre facilement et profondément dans le soussol et avec l'extension de l'enracinement qui en est la conséquence, va de pair une alimentation bien plus abondante en substances minérales, ce qui stimule à son tour la vie organique. Il est compréhensible qu'une forêt végétant dans de telles conditions acquiert un maximum de vitalité et d'énergie, que, en un mot, elle se rapproche de l'idéal de la forêt naturelle ou vierge.

Dans de semblables circonstances le rajeunissement naturel apparaît sans qu'il soit besoin de prendre des mesures préparatoires spéciales. Les bois dominants sont en état de porter semence abondamment, et la surface du sol est dans le meilleur état possible pour accueillir la graine. Tout y est favorable à la germination. Une fois enraciné ce jeune plant ne court plus aucun risque. Mieux qu'aucun autre mode de traitement, la forêt jardinée le préserve contre le froid, la sécheresse, le poids de la neige, les coups de pierre, etc. L'ensemencement se produit donc ici de soi-même, il est la conséquence de l'état général de la forêt comme aussi du traitement. L'on se prend seulement à regretter qu'il n'en soit pas ainsi ailleurs avec d'autres méthodes de sylviculture. *(A suivre.)*

